

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 2 octobre 2015

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 28, 29, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2015**

**2015 V 311** Vœu relatif au développement de panneaux solaires photovoltaïques.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Considérant le vœu déposé par M<sup>me</sup> Danielle SIMONNET relatif à l'engagement de Paris pour le développement de panneaux photovoltaïques innovants intégrés à des fenêtres et peu polluants, et au soutien à l'entreprise NEXCIS et à ses salarié-e-s ;

Considérant le devoir d'exemplarité de la Ville de Paris dans la lutte contre le dérèglement climatique à l'heure où elle s'apprête à accueillir la Conférence internationale des parties sur le climat en décembre 2015 ;

Considérant l'objectif du Plan Climat Energie de Paris de porter à 30% d'ici 2020 la part des énergies renouvelables et de récupération dans les consommations énergétiques de l'administration ;

Considérant les actions de la municipalité en faveur de l'innovation, visant d'une part à favoriser le développement d'entreprises innovantes sur son propre territoire et, d'autre part, à faciliter l'expérimentation de technologies et dispositifs innovants, actions qui contribuent à ce que Paris soit classée 1<sup>ère</sup> ville au monde en matière d'innovation ;

Considérant, l'opportunité d'encourager tout particulièrement les innovations technologiques qui contribuent à l'accélération de la transition écologique ;

Considérant enfin que, le 26 mars, lors de la rencontre initiée par la Maire de Paris avec les principales villes et capitales européennes, 32 municipalités ont pris l'initiative concrète de mutualiser leurs commandes publiques sur des biens et des services permettant d'accélérer la transition écologique ;

Sur proposition de M<sup>me</sup> Célia BLAUDEL, au nom de l'Exécutif,

Emet le vœu que :

- la Maire de Paris demande au gouvernement d'envisager toutes les solutions permettant de garantir la pérennité de l'entreprise NEXCIS,
- la Ville de Paris puisse examiner avec la société NEXCIS les conditions d'une expérimentation de cette nouvelle solution technologique sur l'un de ses bâtiments,
- plus globalement, la Maire de Paris propose l'initiative d'un appel d'offres groupé avec d'autres villes européennes pour le déploiement de panneaux photovoltaïques peu polluants dans les projets de construction ou de rénovation à venir.